



## L'orthophonie, pour quoi faire ?

L'orthophonie va permettre à l'enfant d'apprendre à communiquer. L'objectif est de partir de là où se situe l'enfant et d'y adapter les différents modes de communication qui lui seront le plus appropriés : communication visuelle (pictogrammes), articulation, expression verbale (construction de la phrase) mais aussi apprendre à maîtriser la communication extra verbale.

La communication et l'apprentissage du langage (oral ou visuel) va permettre à votre enfant de pouvoir faire des demandes (donc d'être compris), d'exprimer un souhait, une émotion, voire de pouvoir faire des commentaires et interagir ainsi avec son entourage et ce de manière adaptée.

L'orthophonie s'inscrit également dans les besoins et les particularités sensorielles de chaque enfant, notamment dans les troubles de l'oralité lorsque ceux-là sont présents. Par conséquent l'orthophonie c'est aussi apprendre à l'enfant à explorer la sphère buccale aussi bien sur le plan alimentaire qu'articulatoire.

## L'orthophonie, dans quel cadre ?

Un bilan initial est d'abord effectué (sur prescription médicale) afin d'évaluer l'enfant. Cela permet d'établir les compétences de l'enfant, de connaître ses difficultés et besoins spécifiques et d'y établir des objectifs personnalisés et adaptés en fonction de son rythme.

Les séances sont individuelles et durent 30 minutes. Néanmoins elles restent en étroite collaboration avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire afin que l'enfant puisse généraliser ce qui a été appris avec l'orthophoniste.